

des mariages & la population ne peuvent augmenter qu'à proportion des moïens de subsistance. La voie la plus simple de multiplier ces moïens, est de faire vivre un plus grand nombre d'hommes dans un plus petit espace, & à moins de fraix. Or, il est démontré que tel revenu qui fuffit pour faire subsister une communauté d'hommes ou de femmes assez nombreuse, ne suffiroit pas pour alimenter un nombre égal, distribué en plusieurs familles. Par l'économie & la frugalité, ces communautés mettent à profit ce que le luxe de bienfiance dissipe & anéantit dans la société. Déclamer contre des établissemens qui malgré la contagion peuvent se préserver d'un luxe destructeur, c'est trouver mauvais qu'il ne soit pas encore venu à bout de tout dévorer. 3^o. C'est ici une affaire de calcul. Est-il démontré que les païs dans lesquels le célibat est supprimé sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus peuplés que ceux dans lesquels il subsiste ?

tribuent sans doute, mais la principale est la facilité qu'a un pere de placer ses enfans, de marier les uns quand les autres prennent le parti de l'église ou du cloître. Que de jeunes gens que la médiocrité de leur fortune auroit condamnés à un célibat involontaire, se marient, quand des freres & sœurs leur abandonnent leurs droits à la succession, ou leur font espérer la leur ! ... Cette seule observation suffit pour réfuter tout ce que le protestant Vattel a imaginé sur le célibat des prêtres & des religieux, dans son *Droit des gens*, Londres 1758, ouvrage qui réunit le fanatisme de secte à toutes les erreurs du froid & inconséquent déisme.